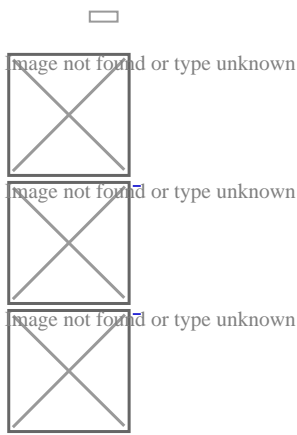


# Ville apaisée

26 avril 2023

## Repenser nos mobilités pour une ville plus agréable

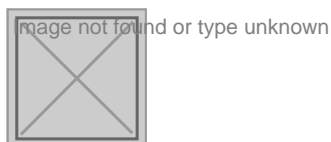
Afin de repenser nos mobilités, citoyens, experts et représentants de la Ville travaillent depuis 2020 dans une démarche de co-construction pour penser une ville plus apaisée. Le résultat de cette démarche a été présenté **le jeudi 25 mai à l'Hôtel de Ville.**



### Les enjeux

- **Comment réduire la vitesse des véhicules ?**
- **Comment faciliter les mobilités douces en conservant des stationnements ?**
- **Comment faciliter les espaces de rencontres ?**

Si l'espace public est contraint, il faut néanmoins trouver des leviers permettant la cohabitation. Élus, habitants et experts ont échangé pour penser nos déplacements en s'appuyant sur les études d'impact et retours d'expérience de villes similaires



### Les grands axes

- **passage en zone 30 d'une grande partie de la Ville**, pour la qualité de vie, la sécurité et l'environnement. Rouler à 30 km/h c'est moins de bruit. La diminution de la vitesse de 50 km/h à 30

km/h réduit l'intensité sonore de 50 %. C'est aussi plus sécurisant : rouler à 30 km/h réduit la distance de freinage et permet la limitation des accidents graves, tout en fluidifiant la circulation. La cohabitation entre vélo, voiture, piéton, transport en commun est plus douce, fluide et sécurisée. Les pratiques alternatives comme la marche et le vélo sont ainsi favorisées. Rouler à 30 km/h permet aussi une réduction des gaz à effet de serre.

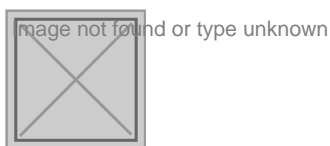
- **passage en sens unique de plusieurs voies structurantes**
- **des aménagements cyclistes sécurisés et favorisés**
- **végétalisation d'espaces publics et réaménagements de voirie** (création de zones de rencontres, aménagements de voies cyclables, réfection de nombreux trottoirs).

## Cartes des aménagements

Le déploiement des décisions présentées en réunion publique le 25 mai, se fera **de manière progressive à partir de cet été 2023 jusqu'en 2030**. C'est Nantes Métropole qui procédera et financera les aménagements temporaires puis définitifs. **Des phases de tests seront mises en place afin d'évaluer les aménagements et procéder à d'éventuels ajustements.**

## Un nouveau plan général de circulation

Voici le plan général de circulation qui sera déployé d'ici 2030. Des ajustements pourront toujours être apportés selon les évaluations qui seront réalisées régulièrement.



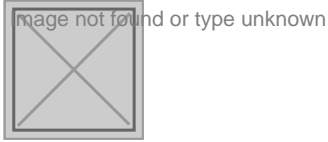
## Passage en zone 30 d'une grande partie de la commune

La majorité de la Ville passera en zone 30. Seuls quelques axes structurants ne seront pas concernés et resteront à 50 km/h, afin de favoriser la fluidité de la circulation et de préserver le cadencement des transports en commun.



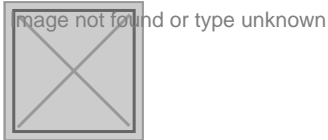
## Six voies en sens unique

Dès 2023, 6 rues seront en sens unique : rues de la Libération, de la Commune, des Déportés, de la Profondine, de la Croix-Sourdeau et du Bois des Michées. D'autres suivront d'ici 2026.



## Des aménagements cyclables

L'objectif est de favoriser l'usage des déplacements doux et de créer des continuités cyclables. Les axes des Pas enchantés et de la route de Clisson seront requalifiés.



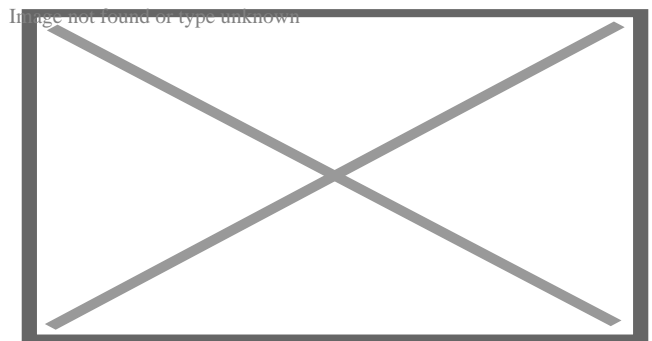
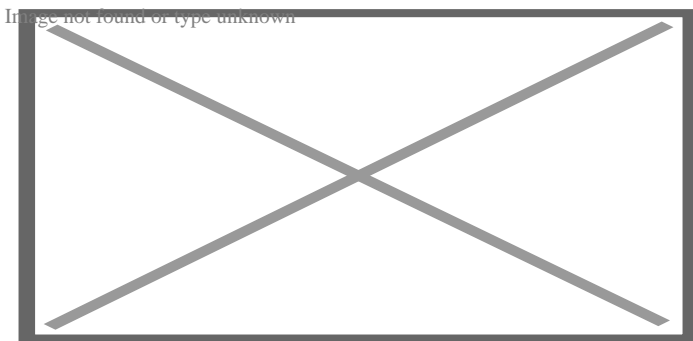
### Rue de la Profondine

Retrouvez les aménagements présentés lors de la réunion publique du 31 mai 2023 dans ce document : [rue de la Profondine](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre*

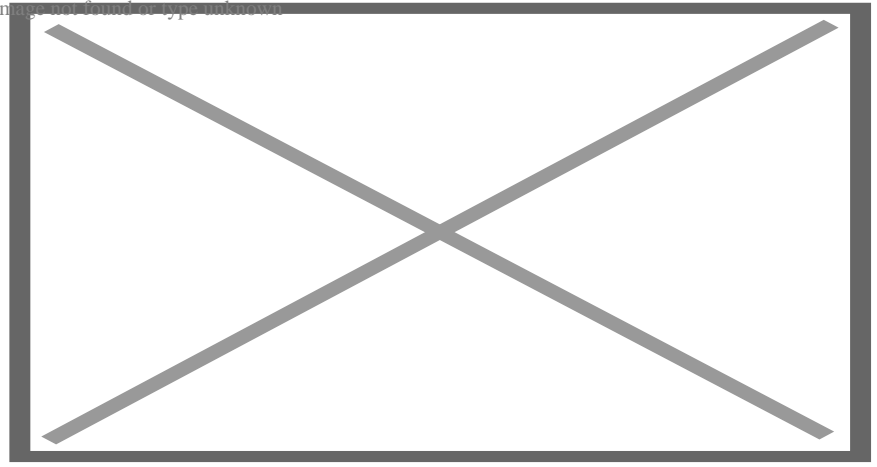
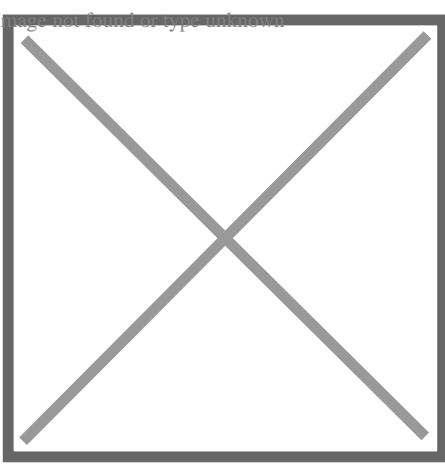
#### Préfiguration : mise à sens unique avec création d'une piste cyclable bidirectionnelle

- Conservation des bordures de trottoir
- Conservation des ilots pour les piétons
- Passage de 32 à 29 places pour des questions de mise en conformité avec la Loi d'Orientations des Mobilités
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'une des voies de circulation actuelle



#### Pérennisation : création de fosses de végétalisation

- Le revêtement de la chaussée a été repris en 2021 et ne sera pas touché
- Des fosses de végétalisation seront créées entre la chaussée et la piste cyclable



**Calendrier** : les travaux sont prévus pour les vacances de la Toussaint 2023.

## Rues de la Libération et Maurice Daniel

Retrouvez les aménagements présentés lors de la réunion publique du 7 juin 2023 dans ce document : [rues de la Libération et Maurice Daniel](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre*

### Préfiguration :

- Conservation en l'état des trottoirs
- Passage de 68 à 38 places de stationnement pour se mettre en conformité avec la Loi d'Orientation des Mobilités
- Réalisation d'une piste cyclable en sens inverse du sens de circulation

### Pérennisation :

- Création d'espaces végétalisés entre les places de stationnement

### Calendrier de la préfiguration :

- Travaux de préfiguration prévus pour les vacances de la Toussaint 2023.

*Dès la mise à sens unique des rues de la Libération et Maurice Daniel effectives, le sens interdit temporaire rue de la Baugerie sera supprimé.*

## Rue des Déportés et du Petit Anjou

Retrouvez les aménagements présentés lors la réunion publique du 07 juin 2023 dans ce document : [Rue des Déportés et du Petit Anjou](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre.*

**Préfiguration :**

- Création d'une piste cyclable dans le sens inverse du sens de circulation
- Préfiguration de l'élargissement des trottoirs par l'installation de plots
- Maintien des stationnements existants

**Pérennisation :**

- Elargissement des trottoirs
- Végétalisation où la largeur de la rue le permet

**Calendrier de la préfiguration :**

- Travaux de préfiguration réalisés en août 2023

## Rue de la Commune de 1871

Retrouvez les aménagements présentés lors la réunion publique du 15 juin 2023 dans ce document : [rue de la Commune de 1871](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre.*

**Préfiguration :**

- Création d'une piste cyclable dans le sens inverse du sens de circulation
- Passage de 36 places de stationnement à 11 à 14
- Elargissement des trottoirs via la mise en place de plots sur la chaussée

**Pérennisation :**

- Elargissement définitif des trottoirs
- Création de points de végétalisation là où les largeurs et les réseaux souterrains le permettent

**Calendrier de la préfiguration :**

- Travaux de préfiguration réalisés en août 2023

## Rues de la Croix-Bine et du Patis Brûlé

Retrouvez les aménagements présentés lors la réunion publique du 5 juillet 2023 dans ce document : [rues de la Croix-Bine et du Patis Brûlé](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre.*

**Travaux définitifs** : reprise de l'enrobé et création d'un chaucidou.

**Travaux réalisés en juillet 2023**

## Rues de la Croix-Sourdeau et du Bois des Michées

Retrouvez les aménagements présentés lors la réunion publique du 18 octobre 2023 dans ce document : [rues de la Croix-Sourdeau et du Bois des Michées](#)

*Attention, les aménagements et plans présentés dans ce document sont susceptibles d'être modifiés au moment de la mise en œuvre.*

**Travaux de préfiguration :**

- Rue de la Croix Sourdeau : mise à sens unique de la rue de la Libération à la rue de la Saône et création d'un double sens cyclable.
- Rue du Bois des Michées : mise à sens unique de la rue de la Libération à la rue Costes et Bellonte. Suppression du stationnement côté impair pour favoriser le cheminement cyclable en double sens.

**Calendrier de la préfiguration :**

- Travaux de réalisation prévus en novembre 2023

## Rues de Beaugency et Bérégovoy

Afin de sécuriser les déplacements et végétaliser l'espace public, Nantes Métropole va conduire des travaux sur la rue Bérégovoy et la rue de Beaugency.

**Les essentiels du projet :**

- Réduction de la taille de la chaussée et création d'un plateau pour ralentir la vitesse des véhicules motorisés
- Création d'une voie verte et d'un chaucidou pour sécuriser les déplacements cyclables
- Plantation d'arbres et de végétaux
- Travail sur le lien entre les rues et le vallon du Génomay

**Planning :**

- Démarrage des travaux en novembre 2024
- Livraison au printemps 2025

**Impacts des travaux :**

- Rue de Beaugency (entre la rue de Vendôme et la rue de la Fontaine en circulation alternée)
- Rue Bérégovoy en la rue des Déportés et la rue de Beaugency fermée à la circulation (sauf riverains)

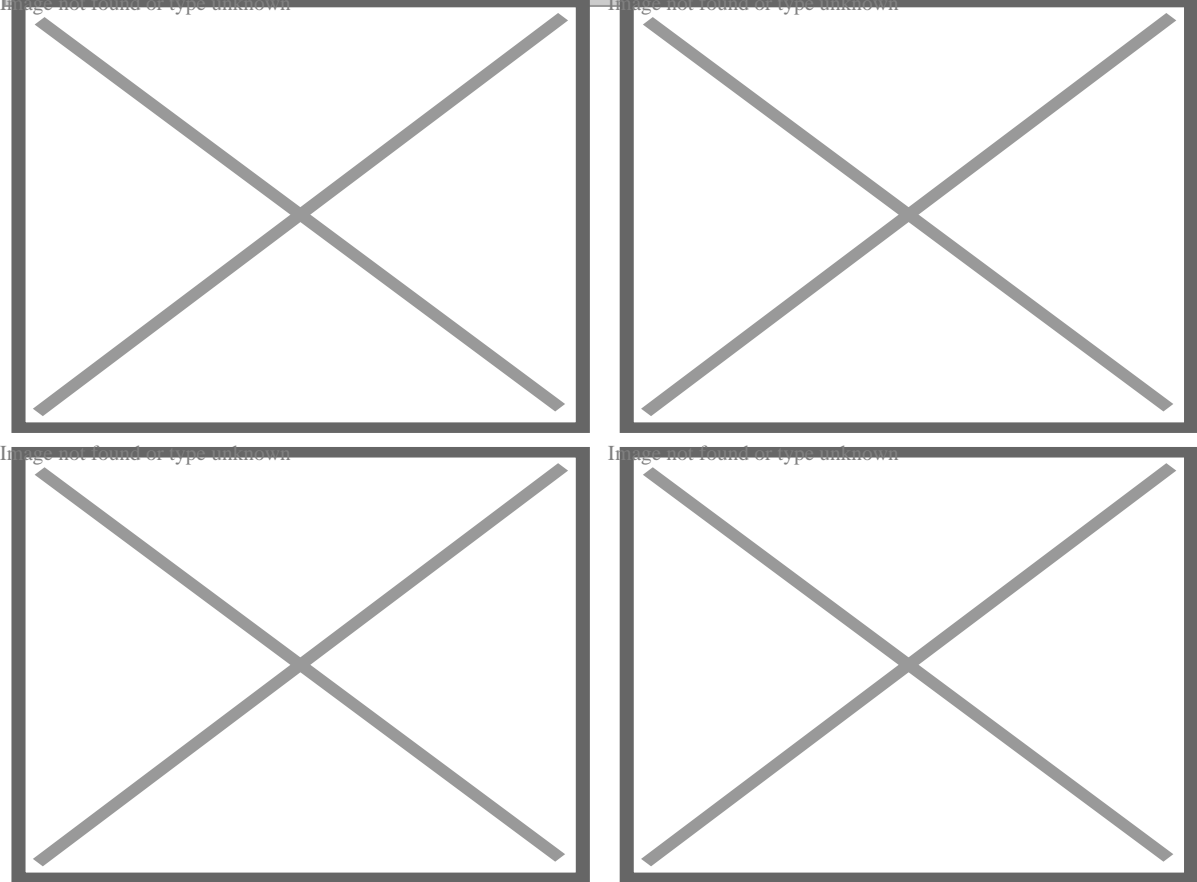
Retrouvez la présentation faite aux riverains en [réunion publique le 15 avril 2024](#)

## La consultation

Après une phase de diagnostic réalisé de septembre 2020 à mars 2021 par la société ARCADIS (comptages de véhicules, accidentologie, relevés de vitesse, fréquentation des parkings, des types de mobilités utilisées, etc), des groupes de travail représentant d'une trentaine de collectifs et d'associations se sont régulièrement réunis pour des ateliers ou balades sur sites.

Diverses associations ont été invitées à présenter un membre à ce panel, 30 associations et conseils consultatifs ont répondu à l'appel (associations de parents d'élèves, d'usagers cyclistes, seniors du dispositif ville amie des aînés, membres du Carrefour des Familles, commerçants, associations d'habitants de quartier... )

## Les groupes de travail en action



## 30 associations et conseils consultatifs

API Marie Curie ; APEL Ste-Thérèse ; Arcades ; association des riverains de la Garillère ; Allo Sébastien ; Carrefour des Familles ; commerçants de la Martellière, du Lion d'or, du Laurier Fleuri, des Pas Enchantés ; FCPE écoles de la Fontaine, de la Profondine, du Centre, du Douet ; Nos rues demain ; Cap à gauche ;

Orpass ; Place au vélo ; Saint-Sébastien Entreprises ; CSC de la Fontaine ; Ville amie des aînés, Saint Seb Riders, Conseil handi citoyen, Commission Communale d'Accessibilité, CLCV, Conseils citoyens de quartiers, FNAUT).

- [Diagnostic citoyen](#)

## Contact

### Dialogue citoyen et démocratie participative

Hôtel de ville,

Place Marcellin Verbe

44233 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 06

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

## Documents

### à télécharger

- [Supplément ville apaisée](#)  
[pdf | 2.64 Mo](#)

■

- [Contact](#)

- [Documents](#)